



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 JUILLET 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 30 juin 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 13 juillet 2009

FOURNITURE DE CARBURANTS ET GESTION
DE CONSOMMATION - MARCHE SUBSEQUENT
N ° 1

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 10 juillet 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Michel PAILLEY - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Julie BIRET - Mme Elsie COLAS -

Secrétaire de séance : M. Patrick DELAUNAY -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Denis THOMMEROT donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Françoise BILLY donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Josiane METAYER
- Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Chantal BARRE
- Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Michel PAILLEY
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Guillaume JUIN
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jérôme BALOGE
- Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Jean-Louis SIMON

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2009

DELIBERATION D20090298

**LOGISTIQUE ET MOYENS
GENERAUX**

**FOURNITURE DE CARBURANTS ET GESTION DE CONSOMMATION
- MARCHE SUBSEQUENT N°1**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

L'accord-cadre concernant la fourniture de carburants en station a été notifié le 28 mai 2009 à l'entreprise TOTAL RAFFINAGE MARKETING.

Afin de pouvoir s'approvisionner en carburants, il est nécessaire de passer un marché subséquent.

Ce marché subséquent précisera les fonctions du système de gestion retenu, les autres clauses d'exécution seront celles de l'accord-cadre. Sa durée sera de un an. Les quantités annuelles seront celles de l'accord-cadre :

	Minimum	Maximum
Gasole	140 000 litres	180 000 litres
SSP95	25 000 litres	45 000 litres
GPL	13 000 litres	21 000 litres

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le marché subséquent
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le marché subséquent.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 45
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 0

Pour Madame le Maire de Niort

Geneviève GAILLARD

L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL